

Rentrée : La liberté pédagogique respectée

5-6 minutes

Après les déclarations dans le Journal du Dimanche on pouvait craindre un cadrage très strict des enseignants pour la rentrée du 2 novembre. Il n'en est rien. Un échange positif a eu lieu le 27 octobre entre le ministère et les syndicats. Les consignes ministérielles respecteront la liberté pédagogique des enseignants. Par contre rien n'a filtré sur la rentrée elle-même et la fermeture ou l'ouverture des écoles et établissements le 2 novembre.

Rentrée décalée des élèves



"Les demandes unanimes des syndicats ont été reprises", nous dit Guislaine David, co -secrétaire générale du Snuipp Fsu. "Ils ont laissé plus de souplesse que ce qui avait été prévu la dernière fois (le 22 octobre NDLR), nous dit Frédéric Marchand,

secrétaire général de l'Unsa Education.

Les organisations syndicales rencontraient le cabinet de JM Blanquer le 27 octobre pour conclure sur l'organisation de la rentrée. Après les déclarations de JM Blanquer dans le Journal du Dimanche du 25 octobre, et après une [première réunion avec le cabinet](#) le 22 octobre, on pouvait craindre un "cadrage strict" de la rentrée, pour reprendre la formule de JM Blanquer.

Il n'en est rien. Certes la matinée du 2 novembre sera bien organisée en 3 moments. Mais les organisations syndicales ont été entendues.

La matinée commencera par un moment d'échanges entre enseignants. La rentrée des élèves sera donc décalée à 10 heures. Cela va poser des problèmes concrets d'organisation qu'il s'agisse des transports scolaire ou de l'accueil des élèves, particulièrement dans le premier degré où il n'y a pas de personnels de "vie scolaire". Le ministère espère que les personnels communaux pourront prendre en charge les élèves jusqu'à 10 heures dans les écoles.

Ce moment de rencontre entre enseignants servira à échanger sur ce crime monstrueux et els réponses à y apporter mais aussi à définir la matinée.

"Il faut que le ministère annonce publiquement ce décalage", nous dit F Marchand. "Il ne faut pas que les directeurs se retrouvent à gérer les élèves. Il faut que les Dasen préviennent les communes".

Liberté pédagogique en classe

Un second moment aura lieu en classe. Il sera adapté en fonction de chaque classe. Le ministère mettra en ligne des outils pédagogiques "que les enseignants pourront utiliser s'ils

le souhaitent", nous a dit G David. Dans le second degré ce sont les enseignants qui définiront qui doit prendre en charge chaque classe. Le ministère avait imaginé une co-intervention du professeur principal avec un professeur de la classe. Mais ce sera aux équipes finalement d'en décider.

Le ministère devrait mettre en ligne très prochainement des outils pour préparer ce moment. Ces documents seront proposés mais pas imposés.

Un recueillement à adapter localement

Le troisième moment est celui du recueillement en commun. Il viendra donc après ce moment d'échange et de compréhension avec la classe. Ce recueillement sera adapté en fonction de l'âge des élèves. Il n'y aura pas de minute de silence en maternelle ou avec des élèves trop jeunes. De la même façon le rassemblement devra tenir compte des consignes sanitaires.

Le texte de J Jaurès, présenté comme obligatoire dans le JDD, pourra être lu au moment du recueillement selon l'âge des élèves. Il ne sera pas lu devant des élèves incapables de le comprendre car trop jeunes.

Une autre annonce ministérielle avait fait réagir les syndicats : la présence des élus lors de ce moment de recueillement. JM Blanquer avait invité les parlementaires à aller dans les écoles. Ils pourront bien participer mais leur participation sera soumise à l'approbation du chef d'établissement ou du directeur. Et leur participation ne comprendra pas de prise de parole. Ce sera probablement un point difficile à faire respecter...

Que faire en cas de dérapage de certains élèves ? "Ils seront peu nombreux et il faudra les traiter au cas par cas", nous a dit F Marchand. "Les équipes savent le faire sans laxisme mais sans chercher à faire du 2 novembre un moment où on serait

dans un esprit de revanche".

"De toute évidence on a tenu compte de nos demandes", conclut G David. Entre temps un autre point s'est imposé dans l'agenda : celui de la fermeture éventuelle des écoles et établissements suite à la crise sanitaire. Sur ce point, le ministère ne lache pas d'information. Il faudra attendre le 28 octobre pour savoir s'il y a confinement et quels niveaux sont concernés.

François Jarraud

[Les syndicats invitent le ministère à revoir ses propositions](#)

[Préparer la rentrée](#)